

Y'a du soleil, mais cela "*bouchonne* " pour les promenades à vélos

Ci-dessous , le courriel envoyé à EFIDIS le 18 mars 2015, au verso réponse d'EFIDIS

From: [Locataires CNL Toison d'Or](#)
Sent: Wednesday, March 11, 2015 2:21 PM
To: [GUILBERT Philippe](#) ; [DELCROIX Guillaume](#)
Cc: [Fédération CNL du Val de Marne](#) ; [UL CNL CRETEIL](#)
Subject: Fw: LOCAUX VELOS

A l'attention de :
Monsieur Philippe GUILBERT, Directeur Régional EFIDIS
Monsieur Guillaume DELCROIX, Responsable Territorial EFIDIS

Créteil le 18 mars 2015

Bonjour,

Vous avez autorisé votre personnel de proximité et leur famille l'usage exclusif de la cour intérieure au niveau 0 pour garer leurs véhicules automobiles.

Aussi, nous vous demandons dans le plus bref délai de prendre les dispositions nécessaires afin de permettre aux familles du 33 allée de la Toison d'Or d'accéder au local vélos en toute sécurité : ce n'est pas le cas actuellement.

D'autre part, les autres locaux vélos (31-35 et 37) doivent être aussi accessibles à tous les locataires pour y déposer les vélos et landaus : ce n'est pas le cas actuellement.

Amicale des Locataires CNL de la Toison d'Or
31/37 allée de la Toison d'Or

-----Message d'origine-----

From: La réponse d'EFIDIS

Sent: Wednesday, March 18, 2015 8:51 PM

To: Locataires CNL Toison d'Or

Cc:

Subject: RE : VELOS INTERDITS POUR POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Je vous précise qu'aucun véhicule n'est autorisé à stationner dans la cour. Un boxe est réservé à la gardienne et reste accessible depuis cette cour. Nous faisons le nécessaire afin de nous assurer qu'aucun véhicule ne stationne sur cette cour.

A ma connaissance, le local vélos du 33 allée de la Toison d'Or n'est pas desservi par la cour. Lors de notre diagnostic en marchant, nous n'avons pas constaté de problématiques particulières liées à la sécurité de la cour intérieure. Une communication pour permettre d'identifier les vélos du 33 allée de la Toison d'Or doit être effectuée conformément aux préconisations du diagnostic en marchant afin de d'assurer une meilleure organisation de ce local.

Le 31 ne dispose plus de local vélos depuis de nombreuses années. Ce local est ponctuellement utilisé par les amicales de la résidence pour se réunir. Lors de notre dernière rencontre, nous vous avons d'ailleurs précisé que vous pouviez utiliser ce local pour vous réunir en informant au préalable la gardienne.

Le 35 ne dispose plus de local vélos depuis plusieurs années. Ce local permet à la gardienne de stocker les produits d'entretien ménager.

Le 37 dispose d'une local vélos utilisé par quelques locataires. Lors du diagnostic en marchant, nous avons comptabilisé 3 vélos. D'autres vélos peuvent donc être entreposés.

Nous sommes également largement portés sur les déplacements écologiques. Nous n'avons pas identifié de locataires concernés par une problématique pour entreposer leurs vélos, aussi, je vous remercie de me communiquer les noms des locataires concernés afin de nous rapprocher de ces derniers et de leur proposer une solution.



**Si vous avez des
difficultés à accéder au
local à vélos, n'hésitez
pas à contacter
le personnel EFIDIS.**